

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (APP)

Espace collectif d'échanges, d'analyse et de réflexion sur les pratiques professionnelles

Secteur : Services à la personne – Aide et accompagnement à domicile

MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 2 h 30

Format : Présentiel – séance collective - groupe : de 6 à 12 personnes

Tarif : 350 € pour une séance de 2 h 30

Lieu : Dans les locaux de la structure commanditaire ou lieu convenu avec celle-ci

Intervenante : Céline GIRME – Formatrice spécialisée dans le secteur des Services à la Personne – Aide-soignante de formation

Dates et horaires : définis en concertation avec la structure commanditaire.

PRÉREQUIS/PUBLIC VISÉ

- Aucun prérequis de formation.
- Exercer une activité professionnelle dans le secteur de l'aide, de l'accompagnement ou des services à la personne permet de participer pleinement aux échanges à partir de situations professionnelles concrètes.

CONTEXTE

Les professionnels de l'aide à domicile interviennent le plus souvent seuls au domicile des personnes accompagnées. Ils peuvent être confrontés à des situations complexes sur les plans relationnel, professionnel, organisationnel ou émotionnel.

L'analyse de la pratique professionnelle propose un espace collectif permettant aux participants de prendre du recul sur les situations vécues, d'interroger leurs pratiques et leurs postures professionnelles et de faire émerger de nouvelles pistes de compréhension et d'action.

La séance n'a pas vocation à apporter une solution toute faite ni à évaluer les professionnels. Elle repose sur une démarche réflexive, collective et respectueuse de l'expérience de chacun.

OBJECTIF

Permettre aux professionnels de développer une réflexion sur leurs pratiques afin de mieux comprendre les situations rencontrées, d'ajuster leur posture et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé à domicile.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La séance repose sur un cadre favorisant la sécurité des échanges :

Confidentialité – Respect – Écoute – Non-jugement – Bienveillance – Liberté de parole – Droit de ne pas s'exprimer – Respect des personnes accompagnées et des professionnels.

Les situations présentées sont anonymisées autant que possible.

Les échanges portent sur les **situations et pratiques professionnelles** et non sur le jugement des personnes.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE — 2 H 30

1. Accueil, présentation et mise en place du cadre – 15 minutes

- Accueil des participants et présentation des objectifs de la séance.
- Rappel du fonctionnement de l'APP, des règles de confidentialité, du respect de la parole, du non-jugement et de la place de l'animatrice.
- Recueil des attentes éventuelles du groupe.

2. Émergence et choix d'une situation professionnelle – 15 minutes

- Les participants sont invités à proposer une ou plusieurs situations rencontrées dans leur activité professionnelle.
- Le groupe sélectionne une situation pouvant faire l'objet d'une analyse collective.

3. Présentation de la situation – 20 minutes

- Le professionnel volontaire expose la situation telle qu'il l'a vécue.
- L'animatrice accompagne la présentation afin de faire apparaître le contexte, les personnes concernées, les faits, les difficultés rencontrées, les ressentis et les interrogations du professionnel.

4. Questions de clarification – 20 minutes

- Les participants posent des questions permettant de mieux comprendre la situation.
- Cette étape vise à recueillir les informations utiles sans proposer immédiatement de solutions ni porter de jugement.

5. Analyse collective de la situation – 40 minutes

Le groupe explore les différents éléments de la situation : contexte d'intervention, besoins de la personne accompagnée, relation professionnelle, communication, limites professionnelles, organisation, attentes de l'entourage, émotions, responsabilités et ressources disponibles.

- L'animatrice facilite la réflexion par le questionnement et la reformulation.

6. Élaboration de pistes professionnelles – 25 minutes

À partir de l'analyse réalisée, le groupe identifie différentes possibilités d'ajustement : posture professionnelle, communication, transmission, mobilisation de l'équipe ou de la hiérarchie, limites d'intervention, ressources disponibles et alternatives possibles.

Il ne s'agit pas d'imposer une réponse unique mais de permettre au professionnel d'élargir sa compréhension et ses possibilités d'action.

7. Retour du professionnel ayant présenté la situation – 5 minutes

Le participant ayant présenté la situation exprime ce qu'il retient de l'analyse et les éléments susceptibles de l'aider dans sa pratique.

8. Synthèse et évaluation de la séance – 10 minutes

- ✓ Tour de table et identification des principaux enseignements.
- ✓ Expression des apports de la séance et des éventuels besoins à approfondir.
- ✓ Rappel de la confidentialité des échanges.

MÉTHODES MOBILISÉES

La séance repose principalement sur : analyse de situations professionnelles réelles, méthode participative, échanges entre pairs, questionnement ouvert, reformulation, écoute active, réflexion collective, prise de recul et recherche de pistes professionnelles.

- La posture de l'animatrice est celle d'une **facilitatrice de la réflexion professionnelle**.

MOYENS ET SUPPORTS

- Salle permettant les échanges en groupe, paperboard ou tableau si nécessaire, supports de questionnement et outils d'analyse de situations professionnelles.

Aucun document comportant des données personnelles concernant les bénéficiaires ne doit être utilisé sans anonymisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cette intervention constitue un **espace collectif d'échanges, de réflexion et de prise de recul sur les pratiques professionnelles**.

Elle ne constitue pas une action de formation. Elle ne comporte **aucune progression pédagogique, aucune évaluation des acquis et ne donne lieu à aucune certification, qualification ou validation de compétences.**

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques en amont de l'intervention afin d'étudier les possibilités d'adaptation des modalités pédagogiques, organisationnelles et matérielles.

Contact : Céline GIRME 06.70.66.80.94